

### Contribution à la communication au sein de l'APR

Compte-rendu des travaux du Stammtisch scientifique (1) « Tourisme durable », le 06 mai 2009 à Colmar.

**Mlle. Julie VERGOZ**  
**mailto:**  
[julie.vergoz@apr-strasbourg.org](mailto:julie.vergoz@apr-strasbourg.org)

#### Présents :

- Mme BAUMERT, maire de Fortschwihr et académie de Strasbourg,
- M. BENTZ, Université de Haute-Alsace, IUT,
- M. CHARTON, Rhin Vivant,
- M. KLAERR-BLANCHARD, Délégation Régionale au Tourisme,
- M. MATTOUG, Association de Prospective Rhénane,
- M. MEYER, Hôtels et Services,
- M. SCHOLLY, Association Départementale du Tourisme du Haut-Rhin,
- Mme STOESSEL, Université de Haute-Alsace,
- Mme SUESS, Marketing touristique du Bade-Wurtemberg,
- Mlle VERGOZ, Association de Prospective Rhénane,

#### **Présentation de l'étude :**

M. KLAERR-BLANCHARD a rappelé l'historique de ces manifestations. Ainsi, suite aux Matins de l'Association de Prospective Rhénane (APR) sur l'éco-tourisme, la Délégation Régionale au Tourisme (DRT) a voulu aller plus loin sur ce thème afin de mettre en place un lien entre les universités et les praticiens. La DRT a donc demandé à l'APR de réaliser une étude préalable à la mise en place d'un dispositif permettant aux universités de réaliser en amont des recherches dirigées vers l'action pour les praticiens.

#### **Présentation de l'Association de Développement Touristique du Haut-Rhin :**

- Présentation :

M. SCHOLLY a commencé ce stammtisch par la présentation des actions que réalisaient l'Association de Développement du Tourisme du Haut-Rhin (ADT 68). Sa présentation est disponible ci-après. La définition des termes "éco-tourisme" et "tourisme durable" lors de cette présentation a soulevé un débat sur l'usage des termes dans le cadre de cette étude. La notion utilisée pour cette étude se veut le plus large possible et non-attachée à des dogmes. Par conséquent, le terme de "tourisme durable" sera utilisé à la place d'"éco-tourisme" car ce premier a une définition plus large que le second.

Dans sa présentation, M. SCHOLLY a mis en avant certains produits éco-touristiques tel que "La clé des champs". M. SCHOLLY s'est proposé pour fournir des informations numériques quant à la fréquentation de ce produit ainsi que les contacts. Ce produit a la particularité d'être labellisé "Clef verte".

Cette particularité a soulevé le problème des labels et du marketing associé. Ainsi, les labels "Clef verte", "gîtes Panda", et "Hôtel au naturel" possèdent un marketing de groupe permettant d'être connu. Cependant, il peut être intéressant de rechercher les labels inconnus ou sans marketing afin de proposer la mise en place d'un marketing par des étudiants, soit une étude par le milieu universitaire pour des actions par des praticiens.

D'un point de vue financier, des aides existent à différents échelons territoriaux mais il s'agit essentiellement d'aide post-habilitation. Pour ce qui est des aides pour les études de faisabilité liées à ces labels, elles sont plus rares et en cours de développement entre autre par le Conseil Général du Haut-Rhin.

Pour ce qui est du label "Ferme auberge", celui-ci est très important pour le maintien de l'agriculture dans certaine zone du territoire. Il fut amélioré et les critères ont permis de conserver les fermes-auberges de qualité et respectant un circuit court pour leurs achats. Ce système est accueilli sans résistance de la part des agriculteurs et offre un marché très important (en comparaison avec les pays européens) .

M. SCHOLLY a ensuite parlé de documents mis à la disposition du public afin de faciliter des démarches durables telles que l'usage de transports doux. Il fut mis en avant le circuit de distribution de ces documents : par les offices de tourisme qui distribuent à la fois aux touristes et aux prestataires et lors des salons où l'ADT 68 est présente.

M. SCHOLLY a conclu son propos en présentant de nombreuses associations qu'il a proposé d'inviter aux prochains stammtischs.

- Aspects à suivre :
  1. Mettre en place une terminologie « tourisme durable »
  2. Analyser comparativement les politiques marketing des labels
  3. Connaître les fréquentations des produits touristiques durables
  4. Recenser les aides financières pour des études de faisabilité pour être labélisé
  5. Affiner le travail sur les fermes auberges
  6. Connaître les associations liées à tous ces aspects

## **Présentation de la licence professionnelle "chef de projet touristique" :**

- Présentation :

Cette présentation de M. SCHOLLY fut suivie par une présentation de M. BENTZ (disponible ci-après) sur une formation de type licence professionnelle de l'université de Haute-Alsace. Il s'agit de la licence professionnelle "chef de projet touristique".

Il s'agit d'une formation professionnalisante ouverte à 25 étudiants sélectionnés sur environs 200 candidats. Elle est composée de 450 h de cours avec une mise à niveau pour les étudiants issus de parcours non liés au tourisme et de 150 h de projet concret. Les heures de cours sont réparties de septembre à février avec un jour par semaine dédié au projet. 40 % des enseignants sont des professionnels du tourisme qui viennent parler de leurs expériences concrètes. Les unités d'enseignements sont à la fois en française et en anglais et l'allemand est un plus très apprécié mais difficile à imposer par

manque d'étudiants avec de bonne base d'allemand. Les unités d'enseignements abordent entre autre le tourisme durable. Une grande part des heures d'enseignements sont dédiées à un module de méthodologie de projet qui utilise les projets comme exemples concrets.

16 semaines de stages sont prévues sur l'année dont 2 en octobre et 14 à partir de février. Cette formation est ouverte à l'apprentissage et aimerait s'y orienter. Il faut cependant trouver les 25 entreprises acceptant des apprentis. Il s'agit de la seule licence touristique en Alsace et elles ne sont que deux dans l'Est de la France (l'autre étant à Metz).

- Aspects à suivre :

1. Recenser les formations
2. Favoriser l'apprentissage dans les formations professionnalisantes liées au tourisme, et dans celle présentée en particulier ;
3. Inciter au développement, à l'évolution et à la conception des formations continues liées au tourisme en Alsace.

### **Débat sur l'hébergement durable :**

- Débat :

Le débat s'est ensuite orienté autour de la problématique des hébergements durables soulevée par M. MEYER. En effet, celui-ci a constaté que, malgré un faible nombre de nouvelles constructions hôtelières (< 100 constructions par an), il était très difficile aux hôteliers de mettre en place une démarche durable et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il est très complexe de trouver des personnes (architectes entre autre) compétentes pour concevoir, dès la construction, un hôtel durable. Ensuite, les hôteliers sont que très peu informés des différentes initiatives existantes dans leur domaine en terme de développement durable et que, par conséquent, il est nécessaire de mettre en place une politique de réseau afin d'informer les acteurs sur les initiatives existantes. M. MEYER a précisé que certains grands groupes d'hôtellerie tel que le groupe ACCOR met en place des critères liés au développement durable. M. MEYER contactera la personne chargée de ce projet dans ce groupe.

Cette politique pourrait faire boule de neige mais exclu partiellement les hôteliers indépendants qui ont un fort besoin de réseau.

M. CHARTON a fait remarquer qu'il existe plus de lieux d'hébergements à rénover que de lieux à construire et que, par conséquent, la volonté d'évolution progressive vers un bâtiment durable est très importante et c'est ce que promeut Rhin Vivant à travers ces clubs sur son territoire transfrontalier.

Mme. SUESS a fait remarquer qu'en Allemagne, les initiatives venaient également des individus et non d'un collectif qui imposerait des règles. Ainsi, elle s'est proposée de contacter un hôtelier exemplaire dans cette démarche et les personnes l'ayant aidé (architecte).

M. KLAERR-BLANCHARD a insisté sur l'existence de formations servant à sensibiliser les hôteliers et restaurateurs aux gestes durables quotidiens. Ces formations ont été co-organisées par, entre autres, l'ARIENA.

Mme. STOESSEL a mis en avant l'existence, dans certains pays tels que la Crête ou l'Italie, de regroupement de propriétaires en coopérative pour exploiter ensemble un patrimoine ancien bâti. Ce système offre de nombreux

avantages à la fois en terme de maintien du patrimoine et de développement de la connaissance de son lieu de vie.

Vu la richesse de cette thématique, M. MATTOUG a proposé de mettre en place un stammtisch scientifique thématique, en parallèle des stammtischs existants et à une date à définir, sur le thème de l'hébergement durable.

- Aspects à suivre :

1. Développer les formations des personnes entrant en contact avec le milieu du tourisme pour accompagner les professionnels dans leur volonté de développement durable (architecte spécialisé « hôtel durable », etc.),
2. Mettre en place un réseau afin d'informer sur ce qui existe et sur ce qui peut être fait,
3. Recenser les aides à la rénovation durable des lieux d'hébergement,
4. Favoriser la mise en place des groupements de professionnels nouveaux (coopérative de propriétaires d'hôtels, etc.)
5. Mettre en place un stammtisch thématique ou un lieu de débat sur l'hébergement

### **Débat sur l'approche sociale du tourisme durable :**

- Débat :

Après cette thématique de l'hébergement, l'approche sociale du tourisme durable fut mise en avant grâce à une présentation succincte du master d'économie sociale et solidaire de l'université de Haute-Alsace par Mme. STOESEL. Il s'agit d'un master d'économie sans orientation touristique particulière. Cependant, il s'agit de concevoir des services d'intérêts généraux pour lutter contre les populations en marge à la fois dans les pays du Sud et les pays du Nord et donc dans les territoires alsaciens. L'économie sociale et solidaire s'oriente vers le soutien des petits porteurs de projets.

M. MATTOUG a fait remarquer que dans ce projet, il était possible de tester de nouvelles démarches et d'innover. Ainsi, les réflexions sur la conception d'une offre touristique locale pour que les populations locales défavorisées puissent consommer également du tourisme durable et sur l'accompagnement des créateurs d'activités sont deux réflexions importantes à mettre en place. M. BENTZ a fait remarquer que le tourisme durable est un tourisme qui peut être supporté par les populations locales. Or, celles-ci sont que très peu consultées lors de la mise en place de politiques touristiques. De même, M. CHARTON a précisé que la politique de Rhin Vivant est passé de la mise en place d'une offre touristique durable pour les touristes, donc haut-de-gamme, à une approche d'offres touristiques pour les populations locales donc plus quotidiennes. Ainsi, M. CHARTON a proposé d'utiliser le local comme base du produit touristique et de mettre en place les liens entre les différentes prestations existantes et complémentaires.

Ainsi, l'usage de l'offre locale comme base pour le développement d'un tourisme durable semble être un point de départ commun à tous. Dans ce cadre, Mme. BAUMERT souhaite développer un projet de tourisme durable sur sa commune. Celle-ci est déjà très engagée grâce à de nombreux projets tels que, par exemple, une eco-école.

- Aspects à suivre :

1. Encourager à la mise en place d'une offre touristique pour les populations locales défavorisées,
2. Mettre en réseau les systèmes d'accompagnement des porteurs de petits projets touristiques durables,
3. Mettre en place un lien entre les différentes activités touristiques complémentaires d'une même zone géographique,
4. Comprendre les démarches entreprises par la commune de Fortschwihr afin d'aider à les compléter dans leurs applications touristiques.

Les débats reprendront le lundi 25 mai à Strasbourg de 17 h à 19h et sur le site internet collaboratif où l'ensemble des présents ont souhaité être invités.

*Rédaction :  
Julie VERGOZ  
le 7 mai 2009*